



MAIRIE DE CAJARC

46160

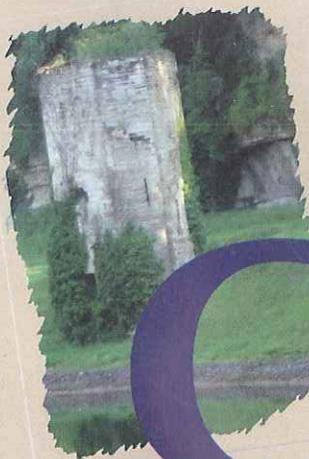
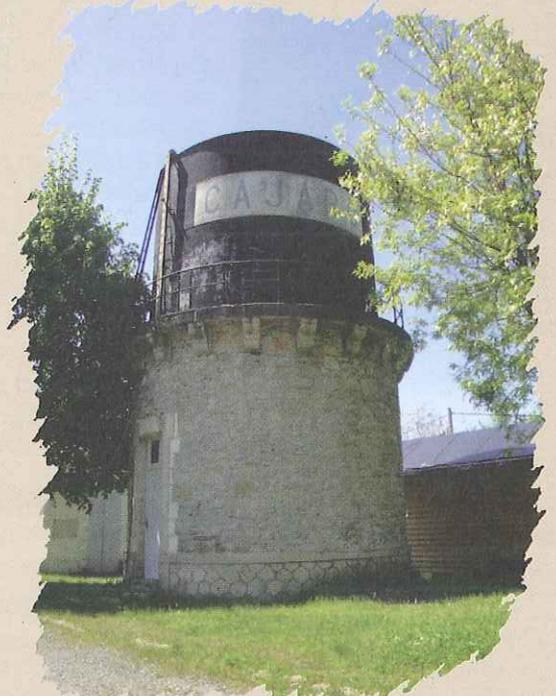
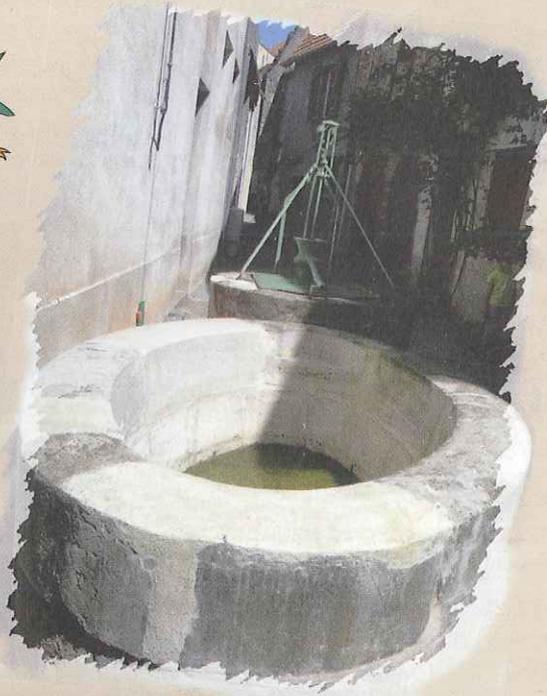
Tél. 05 65 40 65 20

fax 05 65 40 39 05

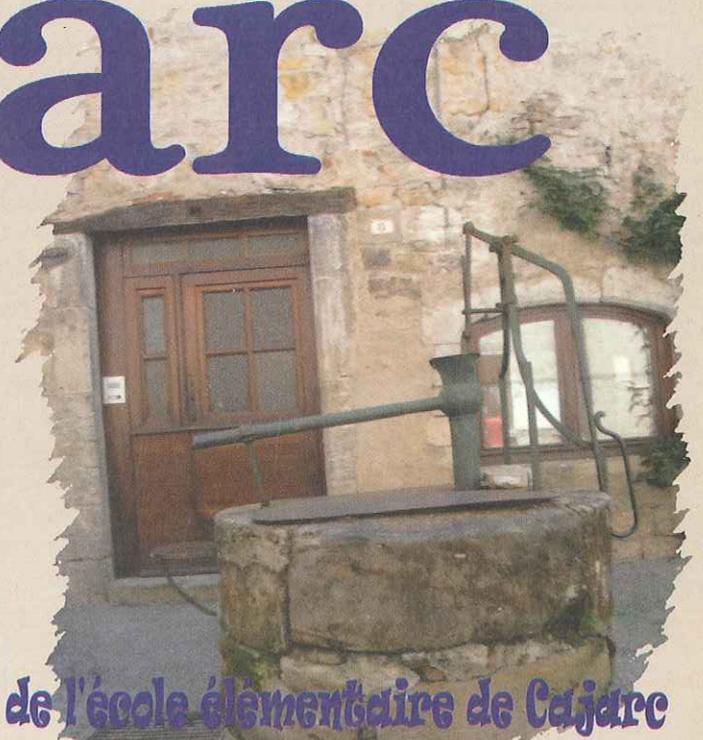
[mairie.cajarc@wanadoo.fr](mailto:mairie.cajarc@wanadoo.fr)

[www.cajarc.fr](http://www.cajarc.fr)

Horaire d'ouverture  
du lundi au vendredi  
9h/12h et 14h/17h30

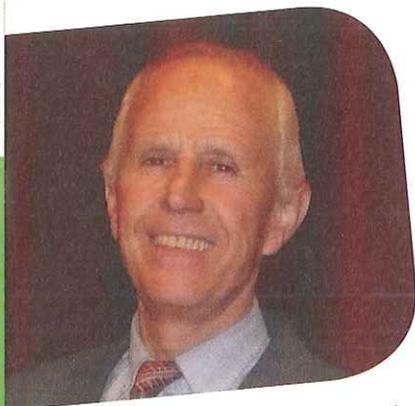


# Cajarc



Conversion réalisée par les CE2-CM1 de l'école élémentaire de Cajarc

# Le Mot du Maire



La présentation des vœux à chacune et à chacun d'entre vous est toujours pour le Maire et le Conseil Municipal un moment privilégié, car il permet de vous exprimer le sens profond de notre engagement au service de tous les Cajarcois.

Je commencerai, comme la coutume nous y invite, à vous présenter mes vœux les plus sincères de bonne santé, d'épanouissement personnel, pour vous-même, vos familles et tous ceux qui vous sont chers. J'y ajoute volontiers mes vœux de réussite et de prospérité dans vos activités et vos projets.

Je souhaite la bienvenue à toutes les personnes qui ont décidé de nous rejoindre.

Je suis sûr qu'ils trouveront à Cajarc le plaisir de vivre dans un village à taille humaine où la qualité de vie a un véritable sens.

Permettez-moi d'avoir une attention particulière à l'égard des personnes souffrantes, celles qui sont plongées dans la maladie, la peine, les personnes seules et celles qui éprouvent des difficultés à surmonter un budget de plus en plus aléatoire.

Nous sommes malheureusement confrontés très souvent à des situations de détresse personnelle. Ces vœux sont l'occasion de témoigner notre solidarité à celles et ceux qui affrontent des moments douloureux. Notre devoir est d'être à leur côté pour les aider à surmonter leurs épreuves.

Dans un contexte général très morose et une situation économique et sociale difficile, il me semble malgré tout essentiel de préserver toutes nos énergies afin de garder une vision optimiste, mais néanmoins réaliste, de notre avenir.

Pour 2013, choisissons résolument le parti de l'optimisme, celui de la volonté d'agir sur le cours des choses. Choisissons le parti de la confiance et des projets, en construisant ensemble et en fonction de nos possibilités, un village pour tous.

Cajarc est une commune qui se développe, où il est très agréable de vivre toute l'année. Cela, nous le devons à un tissu associatif exceptionnel et un nombre de commerçants, artisans et professions libérales très dynamiques.

Ce dynamisme incroyable est aussi un encouragement pour l'avenir et je voudrais rendre hommage à toutes ces personnes ambitieuses et généreuses qui s'impliquent avec tant de volonté dans la vie de la commune.

J'adresse des remerciements particuliers à tous les responsables associatifs bénévoles totalement investis dans leurs projets, inventifs et soucieux de faire progresser notre sensibilité commune dans tous les domaines : sportif, culturel, caritatif et social.

J'adresse mes remerciements à tous les professionnels qui travaillent au service des Cajarcois : artisans, commerçants professions libérales et agriculteurs.

J'adresse mes plus vifs remerciements à tous les agents communaux qui sont les premiers relais de l'action municipale auprès de toute la population : service technique, agents d'entretien des écoles, service administratif de la Mairie, services périscolaires, agents de l'Ehpad. Tous sont remarquablement impliqués dans la vie communale.

J'adresse mes remerciements aux directeurs et professeurs des écoles pour la qualité des rapports qui sont les nôtres. Ils assurent avec rigueur et compétence leur difficile mission auprès des enfants de ce territoire.

J'adresse tous mes remerciements aux services de la gendarmerie et à nos valeureux sapeurs pompiers volontaires dans leur mission quotidienne au service de la population. Tous assurent notre sécurité avec beaucoup de cœur, de compétence et d'abnégation.

Je tiens à remercier chaleureusement tous mes adjoints et conseillers municipaux pour leur aide précieuse. Leur présence à mes côtés est essentielle et indispensable afin de répondre aux nombreuses exigences de la collectivité.

Des satisfactions, des plaisirs, des espoirs... 2012 aura été une année pleine de réalisations et d'événements. Alors pour cette nouvelle année, je ne souhaite qu'une chose : que nous continuions tous ensemble à créer notre avenir avec toutes nos bonnes volontés et que celui-ci soit aussi fructueux que l'année 2012. A toutes et à tous, bonnes fêtes de fin d'année et bonne et heureuse année 2013.

Bien cordialement,  
Jacques Borzo

## SOMMAIRE

Réalisations 2012	3
Les travaux programmés pour 2013	3
Bilan touristique 2012	6
Divers	6
Le personnel communal	7
Les services publics et de santé	8

## REALISATIONS 2012

### « L'ANCIENNE PERCEPTION »

L'extension du gîte initialement prévue à cet emplacement n'a pas été accordée pour des raisons de sécurité et d'accessibilité.

Nous avons donc créé deux appartements de type 2 répondant à une demande actuelle.

Ces deux appartements seront proposés à la location début 2013.

### « LE PRÉFABRIQUÉ DE L'ÉCOLE PRIMAIRE »

D'importants travaux ont été réalisés au sein de la salle d'activités dénommée « préfabriqué » dans la cour de l'école primaire, dont la construction remonte aux années 1970.

Ces travaux ont consisté à améliorer la qualité énergétique du bâtiment en procédant à l'isolation complète, par l'extérieur, de la toiture et de l'installation d'un chauffage réversible, en remplacement d'appareils électriques vétustes et énergivores. Les cloisons de séparations intérieures ont été supprimées laissant apparaître un nouvel espace d'environ 120 m<sup>2</sup>. Afin de rendre cette nouvelle structure autonome et fonctionnelle pour tous les utilisateurs (Ecoles et Associations Cajarcoises), des toilettes et vestiaires ont été créés à l'intérieur.

Cette réhabilitation permettra à certaines associations de ne plus utiliser systématiquement la salle des fêtes, jugée souvent trop grande et très coûteuse à chauffer l'hiver.

La commune disposera ainsi de salles adaptées aux différentes activités tout en rationalisant les espaces.

### GYMNASÉ

La réhabilitation des vestiaires-douches du gymnase réalisée cette année permet d'importantes économies de chauffage et un meilleur confort d'utilisation. Ces travaux ont été effectués pour partie par les employés communaux.

Toujours au gymnase, les employés communaux ont remplacé les panneaux en PVC de la façade sud, datant de la construction du bâtiment en 1981, par des panneaux isolants translucides permettant ainsi une meilleure étanchéité et clarté de la salle de sport.

## LES TRAVAUX PROGRAMMÉS POUR 2013

### REAMENAGEMENT DU CAMPING MUNICIPAL « LE TERRIOL »

Afin de conserver le classement correspondant à 2 \*\* nous procéderons à quelques aménagements supplémentaires qui consisteront à créer une aire de jeux pour enfants et à matérialiser un terrain de pétanque et de volley-ball. Ils seront réalisés dans la zone qui jouxte le camping.

### NOUVEAU PARKING DU CUZOUL

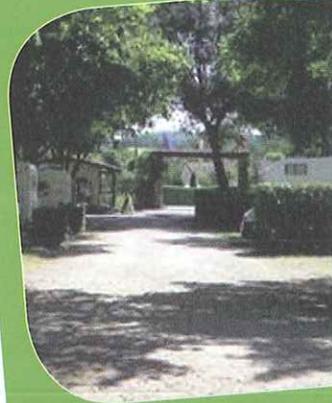
Nous avons à répondre à d'importants problèmes de stationnement en période estivale.

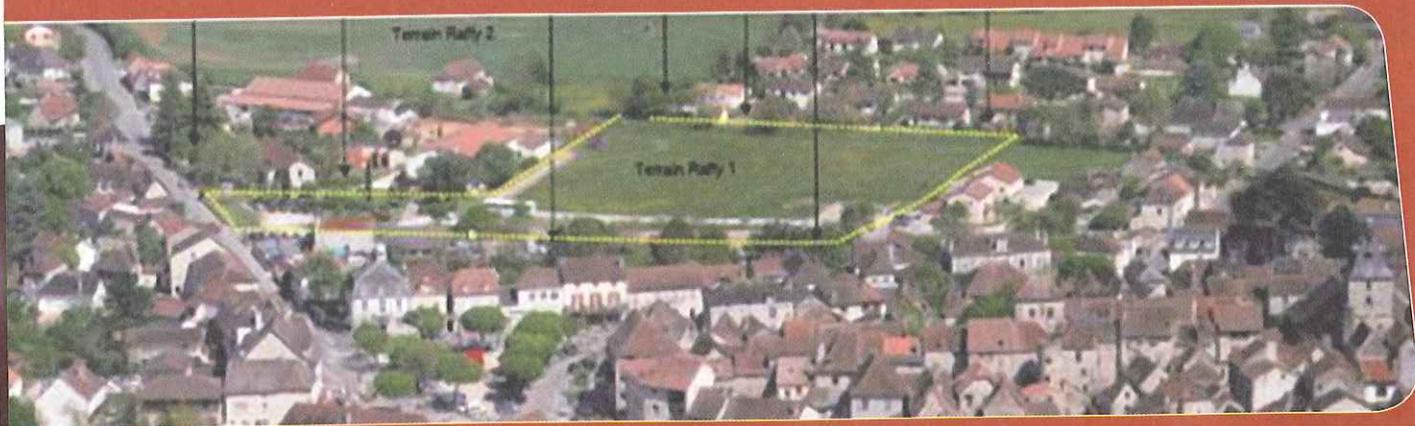
En même temps, nous aurons l'obligation d'assurer une meilleure fluidité de la circulation aux abords du stade où sera implanté le nouvel abri-bus. Pour cela, un parking sera aménagé sur le terrain communal non constructible, situé entre le stade et le camping. Celui-ci permettra également aux nombreux campings-caristes de pouvoir stationner l'été, celui de la gare étant souvent saturé.

**CHANGEMENT DES FENETRES ET DES PORTES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE** du rez-de-chaussée pour un montant hors taxes de 32660 €, subventionné à hauteur de 35%.

### ZONE ARTISANALE

L'étude en cours va permettre de requalifier la zone artisanale en procédant à la plantation d'arbustes le long de la route départementale et de réaménager les deux entrées principales nord et sud. Par ailleurs il sera procédé à des travaux de captage d'eaux afin de pouvoir canaliser les eaux de ruissellement lors de fortes précipitations. Ces travaux d'un montant d'environ 60000,00 euros seront financés par le pays de Figeac et la Région à hauteur de 60 % et devraient être terminés en 2013.





## LOTISSEMENT DU QUARTIER DE L'HERMIES...

Le plan d'aménagement du futur quartier de l'Hermies est prêt depuis plusieurs semaines. Toutefois celui-ci est en attente de validation par les services de l'Etat qui ont souhaité une révision partielle et simplifiée du PLU. Cette étude d'une durée d'environ 3 mois sera rendue publique au début de l'année 2013. La vente des terrains pourra alors devenir effective. D'ores et déjà plusieurs lettres d'intention d'achat nous sont parvenues. Néanmoins les personnes intéressées peuvent toujours se manifester auprès des services de la mairie qui enregistreront leurs candidatures.

## ET LE DEVENIR DU CENTRE D'ART CONTEMPORAIN

L'avenir du centre d'art contemporain Georges Pompidou sur la commune de Cajarc définitivement assuré!

Comme nous l'avons déjà écrit précédemment, l'avenir du centre d'art contemporain dépendait de la volonté du CEIIS, propriétaire du bâtiment, de vendre ce bien à une collectivité. La seule en capacité d'acquiescer ce bâtiment étant Figearc communauté, de longues tractations ont eu lieu entre le CEIIS, Figearc communauté et la commune qui ont finalement abouties à un accord avec la communauté de communes.

Il est à souligner que toutes ces négociations n'auront aucune incidence financière sur le budget de la commune, la mairie se contentant d'un échange de terrains avec le CEIIS. Ces nouvelles dispositions, dont nous nous réjouissons, permettront par la même occasion une meilleure harmonisation du futur lotissement.



## ABRIBUS PLACE DU FOIRAIL

Le Conseil Général a décidé, à ses frais, de procéder au remplacement de l'abribus en très mauvais état situé Place du Foirail.

A cette occasion, s'est posé le problème de l'emplacement actuel qui présente quelques difficultés de sécurité et de circulation du fait des nombreuses manifestations qui se déroulent toute l'année sur cette place.

En accord avec les services du Conseil Général, il nous a paru judicieux de déplacer l'arrêt du bus devant le stade, permettant à celui-ci d'emprunter un trajet plus fluide.

## PROJET DE VENTE D'UN TERRAIN

communal constructible en 1 ou 2 lots, d'une surface totale d'environ 980 m<sup>2</sup> situé dans le Lotissement des Pins, à proximité du quartier de l'Hermies.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Mairie.

# INFOS DIVERSES

## LA BIBLIOTHEQUE

Elle a pris son véritable envol. Elle compte à ce jour 150 adhérents et est l'une des quatre bibliothèques implantées dans le territoire de Figeac-Communauté.

Comme prévu, nous allons solliciter la Communauté de Communes pour une mise à disposition à temps partiel (soit 14 heures hebdomadaires) d'une bibliothécaire afin d'épauler les bénévoles qui ont porté magnifiquement le projet et dont le rôle est essentiel.

## LA SALLE DES ASSOCIATIONS

L'occupation de la salle des associations située place Françoise Sagan est optimisée et répond ainsi aux besoins des associations cajarcoises.

Nous remercions encore les premiers utilisateurs de cette salle de leur compréhension afin de permettre à tous de disposer de cet espace très fonctionnel.

## LE CIMETIERE

### LE COLUMBARIUM

Le columbarium a été agrandi de 15 emplacements, la concession est de 30 ans, contrairement aux 5 premiers créés qui sont sous concession perpétuelle.

LE JARDIN DU SOUVENIR, APPELÉ AUSSI ESPACE DE DISPERSION  
La réalisation d'un jardin du souvenir est en cours dans la partie neuve du cimetière. Il sera dédié à la dispersion des cendres.

### ANCIENNES CONCESSIONS

Une procédure est lancée pour une cinquantaine d'anciennes concessions au cimetière de Cajarc avec pour objectif d'identifier les tombes pour lesquelles ne figure aucun nom, ni sur le plan,

ni sur place et de reprendre, après trois années de procédure, celles qui sont abandonnées.

Les procédures concernant les emplacements numérotés de 1 à 9 ont pris fin en novembre 2012.

Les procédures concernant les emplacements numérotés de 10 à 58 sont ouvertes depuis novembre 2011 et prendront fin en novembre 2014.

Sur chaque concession concernée, une affichette a été

apposée sur laquelle est indiqué le numéro de la procédure. Pour toute information que vous pourriez détenir ou pour toute réclamation, se présenter à la Mairie où il est possible de consulter le dossier.

## FLEURISSEMENT

La municipalité poursuit sa politique d'entretien et de fleurissement du village. Elle remercie tous les habitants qui fleurissent leurs maisons contribuant ainsi à la beauté et à l'amélioration de la qualité de vie dans la commune.

En 2012 il n'y a pas eu de remise de prix ni de concours de maisons fleuries, le calendrier étant trop serré pour cela. Toutefois nous comptons sur vous pour 2013 où un effort supplémentaire sera fait par la commune dans le cadre de la labellisation de CAJARC comme cité Safran du Quercy.

La mise en valeur de notre village est l'affaire de toutes et de tous.

## L'EHPAD

Soucieux de répondre au mieux aux nombreuses demandes d'accueil, nous envisageons de reprendre dès 2013 la réflexion autour de l'extension de l'EHPAD.

En effet, un besoin pressant en places d'hébergement supplémentaires se fait sentir et provoque chez certaines personnes inscrites sur la liste d'attente, un peu d'impatience.

Nous assurons à tous que nous sommes mobilisés et soucieux de voir aboutir notre projet d'agrandissement. Nous présenterons aux autorités de tutelles courant 2013, un projet à 15 places en unité protégée.

## LES NOUVELLES DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS

Composé de 41 Sapeurs Pompiers tous volontaires, le Centre compte 9 personnels féminin ; en 2012, nous a rejoint Philippe Debas, régisseur du gîte communal et des foires et marchés. De plus, à compter du 1/01/2013 cette équipe sera renforcée par l'intégration de 2 Jeunes Sapeurs Pompiers ayant terminé leur formation de 4 ans.

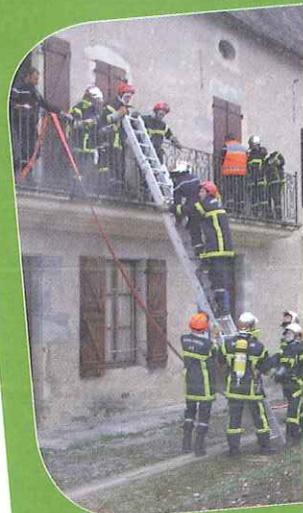
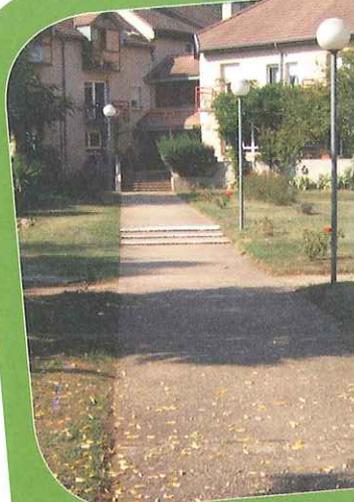
Ce groupe assurant la sécurité de 17 communes est relativement stable, il intervient sur 200 interventions chaque année, pour répondre avec beaucoup de professionnalisme. Ce sont 1330 heures par an qui sont consacrées à la formation pour appréhender ainsi toutes les situations d'urgence.

D'autre part, régulièrement, les moniteurs du Centre d'incendie et de Secours de Cajarc vous offrent la possibilité d'apprendre les gestes de secourisme dans le cadre de la formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1, pour cela prendre contact avec le Chef de Centre le Lieutenant Patrick Forte.

## DU « CENTRE AÉRÉ » AU CENTRE SOCIAL...

Chacun sait aujourd'hui que les Colin Maillard sont « ceux qui s'occupent des enfants » en dehors du temps scolaire... Mais qui sait que cette association emploie 5 personnes, s'occupe certes du Centre de Loisirs mais aussi de l'espace jeunes et de l'Espace d'accueil petite enfance ? Et qu'elle contribue à l'animation locale avec les actions parentalités, le pôle ressource associatif, les séances de cinéma, l'école multi-découvertes, la récupération de la ferraille, le garage à vélos, etc.

Le budget annuel de cette association est maintenant de 175 000 €



Fort de cette expérience, la Caisse d'Allocations Familiales a sollicité l'Association les Colin Maillard pour aller un peu plus loin dans son activité et étendre son champ de compétence à un territoire plus vaste (le sud du Parc) et à un public élargi à tous les âges et à tous les milieux.

Il s'agit donc de mettre en place un Centre Social et Citoyen, comme il en existe à Figeac, Assier, Biars-Bretenoux, Cahors, Laccapelle-Marival, Latronquière...

Le but recherché est de mettre à disposition de la population un ensemble de services et d'équipements collectifs à caractère familial, éducatif, social, culturel, de loisirs, permettant de favoriser les relations sociales des habitants et d'améliorer leurs conditions de vie.

Et comme la participation des habitants est fondamentale, c'est un groupe de travail d'une vingtaine de personnes du territoire - appuyé par un bureau d'étude - qui a travaillé pendant 8 mois en 2012 et monté le dossier de demande d'agrément. Les élus et les diverses institutions ont été associés à cette réflexion pour cerner au mieux les attentes et les besoins des populations.

L'analyse des besoins, constats et des projets à mettre en place a été validé par l'ensemble des acteurs présents.

La balle est maintenant dans le camp des 38 communes qui doivent dire si elles sont intéressées ou non par ce projet.

## BILAN TOURISTIQUE 2012

L'année 2012 fut exceptionnelle, tant par la qualité des manifestations proposées par les associations Cajarcoises, que par le nombre très important de touristes reçus à l'Office du Tourisme. En effet ce sont plus de 46000 visiteurs qui ont franchi la porte de l'OT soit 17 % de fréquentation en plus que l'année précédente. Sur les deux dernières années la fréquentation atteint le chiffre record de + 25 % soit la plus grosse progression touristique du département, excepté le village de St Cirq Lapopie. Par ailleurs, concernant Cajarc il a été écrit dans la presse départementale le texte suivant: « Cajarc fait une percée remarquable. C'est un village qui vit intensément. Le tissu associatif y est dense et dynamique et les gens le ressentent. Les touristes ne se fondent pas seulement dans le paysage, mais aussi dans la vie de la cité. »



Le village vacances a maintenu son taux de fréquentation de l'année précédente soit 45 % de moyenne sur les 8 mois d'exploitation. Les 3 mois d'été ont toutefois laissé apparaître un taux de remplissage de 75 %. Pour autant, cela ne satisfait pas pleinement le gestionnaire du site, le groupe Lagrange, qui considère ce pourcentage trop faible au regard des charges fixes. Nous lui avons fait remarquer avec insistance que cette fréquentation pourrait être bien meilleure si le groupe se donnait les moyens de ses ambitions. Il est en effet anormal que la fréquentation ne suive pas, pour partie, la très forte progression enregistrée sur la commune.

## DIVERS

Monsieur Ludovic CANCE a reçu tout dernièrement des mains de Monsieur le Sous-Préfet de Figeac la Palme d'Or du Bénévolat venue récompenser 68 années d'activités bénévoles. Cette distinction exceptionnelle a été la seule attribuée cette année dans le département du Lot par la Fondation Nationale du Bénévolat. Toutes nos félicitations à « Ludo », ainsi qu'à « Lili » son Epouse pour le soutien qu'elle lui témoigne.



## LES ASSOCIATIONS

De nombreuses Associations existent à Cajarc: Associations de services, Associations loisirs/culture, Associations sportives. Certaines d'entre elles présentent leur activité sur le site internet de la Mairie [www.cajarc.fr](http://www.cajarc.fr)

Nous invitons chaque président d'association à prendre contact à la Mairie de Cajarc avec Aurélie pour une mise à jour.

La dernière création d'association en date « scrabble Cajarc » les membres du club se retrouvent le MERCREDI à 15 heures et le VENDREDI à 18 heures, à la salle des Associations, place Françoise Sagan.

Contacts:

- Gianna: 06 73 65 00 32
- Sandrine: 05 65 45 79 06
- Joëlle: 05 65 64 88 21
- [scrabble.cajarc@sfr.fr](mailto:scrabble.cajarc@sfr.fr)

## RAMASSAGE DES DÉCHETS

### DÉCHETS VERTS :

- Mardi 8 janvier
- Mardi 12 février
- Mardi 12 mars
- Mardis 2 et 23 avril
- Mardis 14 et 28 mai
- Mardis 11 et 25 juin
- Mardis 9 et 23 juillet
- Mardi 13 août
- Mardis 10 et 24 septembre
- Mardi 22 octobre
- Mardi 3 décembre

### ENCOMBRANTS :

- Mardi 22 janvier
- Mardi 19 février
- Mardi 19 mars
- Mardis 16 avril
- Mardis 22 mai
- Mardis 18 juin
- Mardis 16 juillet
- Mardi 20 août
- Mardis 17 septembre
- Mardi 15 octobre
- Mardi 12 novembre
- Jeudi 26 décembre

Ce service est exclusivement réservé aux personnes ne pouvant pas se rendre à la déchetterie et dans la limite de deux fagots par tournée pour les déchets verts.

Les déchets verts et les encombrants ne doivent être sortis que le jour du ramassage et déposés en limite de propriété et accessibles.

Vous devez impérativement vous inscrire à la mairie avant le lundi midi, par téléphone **05 65 40 65 20**, par mail [accueil@cajarc.fr](mailto:accueil@cajarc.fr) ou via la site de la commune [www.cajarc.fr](http://www.cajarc.fr).

# LES SERVICES PUBLICS ET DE SANTE

## ADIL (Association Départementale d'Information sur le Logement)

A la Mairie de 14 heures à 16 heures  
Le jeudi 19/01, 16/02 et 15/03  
Sur RDV préalable, contactez le secrétariat  
de l'ADIL au **05 65 35 25 41**

### ADMR Les Gariottes

Aide à domicile, portage de repas  
Maison des services  
Rue des écoles **05 65 40 69 01**

### Assistantes Maternelles agréées

**DANCKAERT Nicole**  
11 rue du Blès **05 65 33 76 05**  
**ORTALO Valérie**  
Le Verdier **05 65 40 71 97**  
**VAN AUDENAERDE Patricia**  
36, bd du Tour de Ville **05 65 34 39 94**

### Assistante sociale

Le mardi de 10h30 à 12 heures  
Centre médico-social  
à la maison de services  
24, place du foirail - **05 65 40 77 24**

### Association des Paralysés de France

**Ludovic Cance** - **05 65 40 64 93**

### Chirurgien - dentiste

**BORIES Jacques**  
17, place du Foiraïl - **05 65 40 63 63**

### Infirmières

**Cabinet PUEL COSTES LAHAYE**  
**LEFEVRE PEGOURIE FORTE CANDOTTI**  
18, bd tour de ville - **05 65 50 25 77**  
**Cabinet DIJOUX GUIBERT VALETTE**  
15 place Jean-Jacques Chapous  
**05 65 50 24 08**

### Kinésithérapeutes

**LAURENS Cédric**  
22, bd du Tour de Ville - **05 65 34 47 03**  
**TRAVERSAC David**  
9, Place du Foiraïl - **05 65 40 66 71**

### Médecins

**CAUCHETIEZ Isabelle**  
25 boulevard du Tour de Ville  
**05 65 34 37 13**  
**COUDERC Dominique**  
Naudy - **05 65 40 62 90**  
**LAPORTE Catherine**  
31, av. de la Cape-  
lette - **05 65 40 76 54**  
**VAUDIN Erick**  
rue des écoles - **05 65 40 61 52**

### Opticien

**OUARMIN M.N**  
place du Foiraïl - **05 65 38 65 94**  
Se déplace à domicile

### Orthophoniste

**De NODREST Magali**  
5, rue centrale - **05 65 11 25 93**

### Ostéopathe

**HERVY Géronime**  
5, rue centrale - **06 70 29 02 10**

### Pharmacie

**Mmes BORIES LAURENS**  
Place du Foiraïl - **05 65 40 65 15**

### Psychologue

**Mme Nathalie CARBONNEAUX**  
5, rue centrale

### Psychothérapeute

**SAUZE Julie**  
5, rue centrale - **06 83 72 55 19**

**Secours catholique** Permanences tous les lundis de  
14 heures à 16 heures, les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis de chaque mois  
de 10 h à 12 h.

En cas d'urgence, appelez le **06 84 50 54 01**

**CPAM Sécurité sociale** Tous les mardis de 13h45 à  
14h30 à la maison des services, 24 place du foiraïl. Sauf  
pendant les vacances scolaires.

### Taxi VSL

**MERCADIER**  
6, bd du Tour de Ville  
**05 65 40 67 82** ou **06 24 42 72 27**

### Trésor Public

Maison des services le mardi de 9 h 30 à 11 h 30  
**05 65 34 23 67**

### Notaire

**ROUX Vincent**  
av. G.-Pompidou - **05 65 40 67 04**